

## Commission Territoriale Restreinte d'organisation des Compétitions

PS/LC -123/2023

### Procès verbal N°1 du Groupe de pilotage restreint N3F 2023/2024

REUNION DU 17 OCTOBRE 2023

Réunion effectuée par voie informatique. Participants: Serge Larcher - Alain Marchais - Pierre Sionneau

### Anomalies constatées sur la journée du 16-17 septembre 2023

Les clubs pénalisables sont inscrits en gras/souligné

Club Recevant	Club Visiteur	Motif	référence	SANCTION ENCOURUE	SANCTION
<b>Anomalies FDME</b>					
<b><u>ANGERSLM*PONTS DE CE</u></b>	CJ BOUGUENAI HANDBALL	Joueuse 6249056200954 (Angers LM*Pons de Cé) licence D	règlements fédéraux: art 96 et 109.3.4 art 3,3 du règlement particulier de l'épreuve	pénalité sportive et financière (50€)	pénalité sportive et financière (50€)

### Anomalies constatées sur la journée du 23-24 septembre 2023

Club Recevant	Club Visiteur	Motif	référence	SANCTION ENCOURUE	SANCTION
<b>CONCLUSION NON SAISIE dans les délais</b>					
<b><u>CONNERRE VIBRAYE*LMCVB 1</u></b>	JARGEAU SPORT HANDBALL	rappel le 25/08, saisie le 29/08	art 4,1 du règlement de la Compétition	Pénalité financière (50€)	avertissement

### Anomalies constatées sur la journée du 30 septembre-1er octobre 2023

Club Recevant	Club Visiteur	Motif	référence	SANCTION ENCOURUE	SANCTION
<b>Pénalités sportives liées à l'arbitrage</b>					
<b><u>UNION SPORTIVE DREUX VERNOUILLET HANDBALL</u></b>	<b><u>AST CHATEAUNEUF EN THYMERAI</u></b>	L'arbitre MOUJAHED yassir Licence :5445029102089 (SMOC ST JEAN DE BRAYE HANDBALL) n'est pas actif . Statut:En attente d'activation	règlement d'arbitrage	transmis à Ligue Centre-VdeL	néant

- Le club souligné est le club sanctionnable

<sup>3</sup> club déjà averti

**Serge Larcher**

Responsable du Groupe de pilotage restreint chargé du suivi de la compétition